

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMPTE-RENDU DU 26 JUILLET 2021 A SUSVILLE (SALLE DES FETES-MAIRIE)

#### Présents:

SERRE Emmanuel
SIAUD Alain
CIOT Xavier
KRAMARCZEWSKI Bruno
BONOMI Jean-Pierre
MULYK Fabien
MAUROY Claude
BARI Nadine
CIOT Xavier
FAYARD Adeline
DURAND Bernard
TRAPANI Mary
GIACOMETTI Geneviève

CHATTARD Arnaud LAURENS Patrick

ESGUEBA Julia MONTANER-DUMOLARD Guillaume

BRUGNERA Jean-Michel LUC Alain

ROBERT Philippe JOUBERT Thierry
MASLO Raymond GRIET Bernard
ROSSI Angélique SAURAT Coraline
ANGIARI Odile LANEYRIE Jean-Marc
ROSSOGLIO Dominique TOSCAN Michel

GONNORD Franck MOSTACCHI Elisabeth

CURT Jean-Pierre RAVANAT Jean-Luc SECHIER Valérie VIALANEIX Nicolas GRAND Florence PERRIN Gilda

BATTISTEL Marie-Noëlle LE TRAOU Dominique LUYAT Jean-Noël BALMET Lucie BUCH Emile

MAUGIRON Gilbert BARTHELEMI Maryse

1

**MORA Serge** 

**Absents excusés représentés:** SIMONNET Martine (pouvoir à BARI Nadine), FAURE Philippe (pouvoir à MULYK Fabien), GERBI Franck (pouvoir à MULYK Fabien), FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique), BONNIER Eric (pouvoir à CIOT Xavier), DECHAUX Marie-Claire (pouvoir à FAYARD Adeline), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à MONTANER-DUMOLARD Guillaume), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine), CHAUD Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline), GIRAUD Murielle (pouvoir à CURT Jean-Pierre), CHARLES Christian (pouvoir à TOSCAN Michel), BALME Eric (pouvoir à SAURAT Coraline), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à CHATTARD Arnaud), HERITIER Bernard (pouvoir à BARTHELEMI Maryse).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 44
Nombre de pouvoirs : 15
Nombre de délégués votants : 59

#### **ORDRE DU JOUR:**

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 JUILLET 2021
ACTES CONCLUS SOUS DELEGATION D'ATTRIBUTION

- 1. ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET RH
  - REGLEMENT TELETRAVAIL
- 2. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
- 3. COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

#### 4. Nomination aux organismes exterieurs

- SYMBHI
- ASSOCIATION BASSIN VERSANT DE L'ISERE
- **™** CLE
- CLEDA
- **№** TE38
- **◎** SITADEL
- AIDA
- ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
- SCIC PETITE ENFANCE EN MATHEYSINE
- Maison de retraite Albert et Marthe Hostachy a Corps
- CENTRE HOSPITALIER FABRICE MARCHIOL A LA MURE
- CENTRE D'HEBERGEMENT LA ROSERAIE A CORPS
- MISSION LOCALE ALPES SUD ISERE
- EPIC MATHEYSINE TOURISME
- **EPIC AGS NATURE**
- LEADER ALPES SUD ISERE
- ADM

#### 5. COMMISSIONS INTERCOMMUNALES CONSULTATIVES PERMANENTES

- **CONTEXTE GENERAL APPLICABLE AUX COMMISSIONS**
- **COMMISSION ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET GEMAPI**
- **COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI**
- COMMISSION TOURISME ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
- **COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE**
- COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET LOGEMENT
- Commission Sport
- Commission Montagne, Agriculture et Foret
- **©** Commission Enfance et Jeunesse

#### 6. QUESTIONS DIVERSES

Secrétaire de séance : Gilbert MAUGIRON.

#### **CONDITIONS PARTICULIERES INDUITES PAR LA CRISE COVID-19**

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, la réunion du conseil communautaire est délocalisée à la Salle des fêtes de Susville.

A noter: La Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, a remis en vigueur un certain nombre de dispositions dérogatoires, applicables à compter du 16 novembre 2020 et jusqu'au terme de l'état d'urgence sanitaire (fin au 01/06/2021, maintien de certaines mesures durant la période transitoire jusqu'au 30 septembre inclus). L'article 6 de la loi remet en vigueur la possibilité de réunion de l'organe délibérant en tout lieu, sans nécessité d'une délibération préalable. Le changement de lieu doit toujours être motivé par la lutte contre la propagation de l'épidémie, et être lié à l'impossibilité de respecter les règles sanitaires au sein du lieu habituel de réunion de l'assemblée délibérante. Le nouveau lieu choisi ne doit pas contrevenir au principe de neutralité, doit offrir les

conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et devra, dès lors que le confinement sera achevé, permettre d'assurer la publicité des séances. Le Préfet doit être informé du changement de lieu.

Le quorum est fixé au tiers de l'effectif apprécié sur les seuls membres présents.

Un membre titulaire de l'organe délibérant peut disposer de deux pouvoirs.

**Madame la Présidente** ouvre la séance et remercie **Emile BUCH** pour son accueil dans la salle des fêtes de Susville.

Elle propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

#### 6. ENFANCE & JEUNESSE

#### REGLEMENT BOURSE PROJET JEUNE

Cet ajout est accepté par l'assemblée.

#### **COMPTE-RENDU**

### Compte-rendu du 8 juillet 2021

Philippe ROBERT demande que soit mentionné le fait que sa candidature à la vice-présidence Enfance-Jeunesse est soutenue par le conseil municipal de Monteynard.

→ Le compte-rendu du conseil communautaire du 8 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

#### **ACTES CONCLUS SOUS DELEGATION D'ATTRIBUTION**

En séance, Madame la Présidente rend compte des travaux et des attributions exercés par délégation de l'organe délibérant :

- → LOCATIONS, BAUX, CREDITS-BAUX
  - Matheysine développement bail CCM / SAMPIERI
- → MARCHES (MAPA) ET ACCORDS CADRE
  - Matheysine développement Marché EVOLUTIF tranche conditionnelle lot 1 VRD
- → SIGNATURE DE CDD
  - Contrat BNSSA Lena Berthelot, surveillante baignade Sautet juillet-août

#### 1. ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET R.H.

#### M Règlement Télétravail

Madame la Présidente précise que le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux où il est affecté, sont réalisées hors de ces locaux afin de contribuer à améliorer la qualité de vie au travail des agents en permettant:

- De mieux concilier vie professionnelle et personnelle;
- D'améliorer les conditions de travail;
- De limiter les conséquences des déplacements domicile/travail;
- De faire face à une situation exceptionnelle (crise sanitaire, etc...).

Le télétravail est organisé au domicile de l'agent ou, éventuellement, dans des locaux professionnels distincts de ceux de son employeur public et de son lieu d'affectation et qu'il s'applique aux fonctionnaires et aux agents publics non fonctionnaires;

Le projet de règlement a reçu un avis favorable du Comité Technique en date du 9 mars 2021

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- → ADOPTE le règlement sur l'exercice du télétravail dont le texte est joint à la présente délibération ;
- → **DONNE TOUT POUVOIR** à Madame la Présidente pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 2. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - CAO

La commission est composée de membres à voix délibérative, lorsqu'il s'agit d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public (marché public) ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les membres de la commission (président et membres élus titulaires et suppléants présents en remplacement d'un ou plusieurs titulaires) ont voix délibérative.

Peuvent participer à la commission, sur invitation du président de la commission, avec voix consultative : le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence, des personnalités ou un ou plusieurs agents de l'établissement public désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public.

Madame la Présidente présente la liste des candidats proposés, à savoir 5 membres titulaires, 5 membres suppléants:

Titulaires	Suppléants
MULYK Fabien	CHATTARD Arnaud
BARTHELEMI Maryse	MAUGIRON Gilbert
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

Cette composition a été validée par l'exécutif lors de sa dernière séance.

Comme lors du mandat précédent, la commission serait principalement composée des vice-présidents, avec l'intégration d'un maire non vice-président.

**Guillaume MONTANER-DUMOLARD** demande pourquoi la candidature de Frédéric GIRARDOT n'a pas été retenue.

**Coraline SAURAT:** Malgré tout l'intérêt de cette candidature, la liste ayant été « validée » par l'Exécutif, je ne souhaitais pas en changer. Une réponse a d'ailleurs été envoyée en ce sens à M. GIRARDOT.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- → **DECIDE DE PROCEDER A L'ELECTION** des cinq membres titulaires, et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres
- → Une seule liste est présentée pour le vote. Elle est complète, nommée liste A :

Liste	Voix	Attribution sièges au quotient	Attribution sièges au plus fort reste	Total sièges pourvus
Α	59	5	Néant	5

→ PROCLAME élus les membres titulaires et suppléants suivants pour la commission d'appel d'offres communautaire :

Titulaires	Suppléants
MULYK Fabien	CHATTARD Arnaud
BARTHELEMI Maryse	MAUGIRON Gilbert
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

#### 3. COMMISSION DE DELEGATION DE SERVIC PUBLIC (DSP)

L'article L1411-5 du CGCT prévoit qu'une commission analyse les dossiers de candidature, dresse la liste des candidats admis à présenter une offre et donne un avis. Elle n'a pas vocation à attribuer la délégation de service public.

La commission est composée de membres à voix délibérative, lorsqu'il s'agit d'un établissement public (sans distinction de catégorie), de l'autorité habilitée à signer la convention ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les membres de la commission de DSP (président et membres élus titulaires et suppléant présents en remplacement d'un ou plusieurs titulaires) ont voix délibérative.

Peuvent participer à la commission, sur invitation du président de la commission de DSP, avec voix consultative (article L.1411-5 du CGCT) : le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence, des personnalités ou un ou plusieurs agents de l'établissement public désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence en la matière.

Madame la Présidente présente la liste des candidats proposés, à savoir 5 membres titulaires, 5 membres suppléants: La liste est identique à celle de la CAO:

Titulaires	Suppléants
MULYK Fabien	CHATTARD Arnaud
BARTHELEMI Maryse	MAUGIRON Gilbert
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- → **DECIDE DE PROCEDER A L'ELECTION** des cinq membres titulaires, et des cinq membres suppléants de la commission DSP.
- → Une seule liste est présentée pour le vote. Elle est complète, nommée liste A

Liste	Voix	Attribution sièges au quotient	Attribution sièges au plus fort reste	Total sièges pourvus
А	59	5	Néant	5

#### → PROCLAME élus les membres titulaires et suppléants suivants pour la commission DSP :

Titulaires	Suppléants
MULYK Fabien	CHATTARD Arnaud
BARTHELEMI Maryse	MAUGIRON Gilbert
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

Arrivée de Marc SOUET

#### 4. NOMINATIONS AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Eu égard aux procès-verbaux d'élection en date du 8 juillet 2021 de Madame la Présidente, de Mesdames et Messieurs les Vice-présidents ;

Il est nécessaire de procéder à la nomination des représentants de la Communauté de Communes de la Matheysine aux organismes extérieurs (syndicats, établissements publics, associations...);

En séance, Madame la Président présente les candidats proposés pour représenter la Communauté de Communes de la Matheysine auprès des organismes extérieurs. Ces représentants ont été présentés en Bureau exécutif avec quelques changements au regard des nouvelles vice-présidences.

#### SYMBHI

La CCM est membre du syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) pour l'exercice de la compétence GEMAPI, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Il convient de procéder à la nomination des représentants, à savoir **3 titulaires**, **3 suppléants** Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- → NOMME trois délégués titulaires : Fabien Mulyk, Maryse Barthélémi et Patrick Laurens ;
- → Nommetrois délégués suppléants : Jean-Pierre Curt, Bernard Héritier et Gilbert Maugiron.

#### Association Bassin Versant de l'Isère

La CCM est membre de l'association « Bassin Versant de l'Isère » association en lien avec le SYMBHI. Il convient de procéder à la nomination des représentants, à savoir **1 titulaire**, **1 suppléant** Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Maryse Barthélémi ;

→ NOMME un délégué suppléant : Coraline Saurat.

#### CLE Commission Locale de l'Eau Drac Romanche

La CCM est membre de la Commission Locale de l'Eau Drac Romanche, instance de concertation et de décision du SAGE. Elle est en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE (Outil de planification) Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Il convient de procéder à la nomination des représentants, à savoir **2 titulaires.** Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME deux délégués titulaires : Maryse Barthélémi et Jean-Luc Garnier.

### CLEDA Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont

La CCM est membre du syndicat Communauté Locale de l'Eau Drac Amont, pour les missions transversales hors GEMAPI.

Il convient de procéder à la nomination des représentants, à savoir 2 titulaires, 2 suppléants.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- → NOMME deux déléqués titulaires : Jean-Luc Garnier et Emmanuel Serre ;
- → NOMME deux délégués suppléants : Maryse Barthélémi et Claude Mauroy.

### 

La CCM est membre de la Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable déchets. Il convient de procéder à la nomination des représentants, à savoir **3 titulaires**.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME trois délégués titulaires : Eric Balme, Maryse Barthélémi et Marc Souet.

#### **№** Territoire Energie 38 (ex SEDI)

Il est proposé que la CCM nomme **1 représentant** à la Commission consultative paritaire pour l'Energie de l'Isère du syndicat Territoire Energie 38.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Maryse Barthélémi.

# Sud Isère Territoire Agricole et Développement Local (SITADEL) (Conseil d'Administration de l'Association)

Sud Isère Territoire Agricole et Développement Local accueille et travaille avec tous les agriculteurs, élus et autres acteurs du territoire, soucieux de l'avenir de l'agriculture du Sud Isère et motivés pour contribuer à son développement.

Il convient de nommer les représentants au conseil d'administration de SITADEL, à savoir 2 titulaires, 2 suppléants.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- → NOMME deux délégués titulaires : Christian Charles et Jean-Noël Luyat ;
- → NOMME deux délégués suppléants : Florence Grand et Claude Mauroy.

#### AIDA EPCC

La CCM est membre de l'Etablissement public de coopération culturelle de l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique AIDA. Cet établissement a en charge les résidences artistiques de la Maison Messiaen et le festival associé.

Il convient de procéder à la nomination des représentants au sein du conseil d'administration, à savoir **1 titulaire**, **1 suppléant**.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Marc Souet ;

→ NOMME un délégué suppléant : Marie-Claire Dechaux.

#### Association La Mure Cinéma Théâtre

La CCM est membre de l'association La Mure Cinéma Théâtre,

Selon les statuts de l'association, sont membres de droit, la Présidente et la Vice-présidente à la culture et 8 membres désignés par la Communauté de Communes.

Il convient de procéder à la nomination des 8 représentants à LMCT.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME huit délégués titulaires : Lucie BALMET, Pascal BOREL, Marie-Noëlle DUCHAMP, Franck GERBI, Catherine HUART, Marie-Claire MENUDIER, Philippe ROBERT et Marc SOUET.

# Etablissements scolaires – Conseil d'Administration Lycée de La Mure

Il convient de nommer un représentant au conseil d'administration.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Angélique Rossi.

#### Collège Louis Mauberret - La Mure

Il convient de nommer un représentant au conseil d'administration.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Angélique Rossi.

#### Collège du Vallon des Mottes - La Motte d'Aveillans

Il convient de nommer un représentant au conseil d'administration.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Franck Gonnord.

### SCIC Petite Enfance de la Matheysine

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif assure la gestion des multi-accueils et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents pour le compte de la CCM, au titre de sa compétence « gestion des structures d'accueil Petite Enfance ».

La Communauté de Communes de la Matheysine a décidé d'entrer au sociétariat de la SCIC Petite Enfance de la Matheysine, dans la catégorie dénommée « initiateur ».

A ce titre, il est nécessaire de nommer **le représentant** de la Communauté de Communes de la Matheysine. Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Angélique Rossi.

# Maison de Retraite Albert et Marthe Hostachy – Corps

Il convient de nommer **trois représentants** au conseil administration Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME trois délégués titulaires : Florence Grand, Gilda Perrin et Emmanuel Serre.

# © Centre Hospitalier Fabrice Marchiol - la Mure

Il convient de nommer **un représentant** au conseil de surveillance – collège 1 – collectivités territoriales. Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Coraline Saurat.

#### La Roseraie, centre d'hébergement (Conseil d'Administration) - Corps

Il convient de nommer un représentant au conseil d'administration.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME un délégué titulaire : Elisabeth Mostacchi.

#### Mission Locale Alpes Sud Isère

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Il convient de procéder à la nomination des 4 représentants.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME quatre délégués titulaires : Eric Bonnier, Jean-Marc Laneyrie, Philippe Robert et Angélique Rossi.

### Matheysine Tourisme EPIC

L'établissement public assure la promotion touristique du territoire pour le compte de la CCM, au titre de sa compétence « promotion du tourisme »

Il convient de procéder à la nomination des représentants titulaires et des suppléants associés.

Pour information, un appel à candidature a été lancé le 30 juillet pour le renouvellement des représentants des socio-professionnels du territoire qui seront ensuite nommés par la Présidente. Le conseil sera tenu informé du résultat.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME les 8 représentants titulaires et 7 représentants suppléants de la CCM au sein du comité de direction de l'EPIC Matheysine Tourisme :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
SAURAT Coraline	
Présidente	
CHATTARD Arnaud	DECHAUX Marie-Claire
Vice-président délégué au tourisme &	(Vice-présidente CCM - La Mure)
attractivité du territoire (Lavaldens)	
COUHIN Fabiola	CHARLES Pascal
(Corps)	(La Salette-Fallavaux)
BRUGNERA Jean-Michel	GERBI Franck
(Mayres-Savel)	(Monestier d'Ambel)
MENDEZ Alain	FAURE Philippe
(Saint-Théoffrey)	(Laffrey)
SIAUD Alain	PREVOT Fabienne
(Chantepérier)	(Marcieu)
MASLO Raymond	BATKO Richard
(La Morte)	(Prunières)
MONTANER-DUMOLARD Guillaume	MAUGIRON Gilbert
(La Mure)	(Valbonnais)

#### AGS nature EPIC

L'établissement public assure la gestion de la Station de l'Alpe du Grand Serre pour le compte de la CCM, au titre de sa compétence correspondante.

Il convient de procéder à la nomination des représentants titulaires et des suppléants associés.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ Nomme les 8 représentants titulaires et 7 représentants suppléants de la CCM au sein de l'EPIC AGS Nature :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Coraline Saurat Présidente de la CCM	
<b>Arnaud Chattard</b> Vice-président CCM et Maire de Lavaldens	Marie-Claire Déchaux Vice-présidente CCM et élue à La Mure
Raymond Maslo Maire de La Morte	Maryse Barthélémi Vice-présidente CCM et Maire de La Valette
<b>Jean-Pierre Curt</b> Maire de Saint-Honoré	<b>Dominique Le Traou</b> Vice-président CCM et Maire de Siévoz
Serge Mora Maire de Villard Saint Christophe	Angélique Rossi Vice-présidente CCM et Maire de La Motte d'Aveillans
<b>Eric Bonnier</b> Vice-président CCM et Maire de La Mure	Franck Gonnord Vice-président CCM et Maire de la Motte St Martin
<b>Jean-Luc Garnier</b> Maire de St Laurent en Beaumont	Fabien Mulyk Vice-président CCM et Maire de Corps
<b>Marie-Noëlle Battistel</b> Députée de la 4 <sup>ème</sup> circonscription - Elue à La Salle en Beaumont	Frédéric Maugiron Vice-président CCM et élu à Susville

### LEADER Alpes Sud Isère

LEADER est un programme européen de développement rural des territoires.

Le territoire Alpes Sud Isère, qui réunit la Matheysine, l'Oisans et le Trièves, a élaboré une stratégie innovante et un programme d'actions. Les projets présentés au Groupe d'Action Locale, composé d'acteurs publics et privés du territoire sont présentés au Comité de Programmation. Ce dernier délibère sur l'attribution d'une aide financière. Il convient de procéder à la nomination des **4 titulaires**, **4 suppléants** au comité de programmation LEADER Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection des représentants à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- → NOMME quatre délégués titulaires : Eric Bonnier, Franck Gonnord, Valérie Séchier et Michel Toscan ;
- → NOMME quatre délégués suppléants : Maryse Barthélémi, Jean-Michel Brugnera, Adeline Fayard et Angélique Rossi.

# Agence pour le Développement de la Matheysine

L'ADM est une association Loi 1901, dont l'objectif est de faire réfléchir et travailler ensemble les élus et les socioprofessionnels qui la composent sur les projets de développement économique et d'emplois. Elle compose avec la Direction Economie-Emploi de la CCM, la bannière Matheysine Développement. Selon les statuts de l'association, la CCM dispose de 13 sièges au Conseil d'administration, collège 1. Il convient de procéder à la nomination des 13 représentants.

La question sur le statut d'Éric BONNIER est soulevée pour déterminer s'il doit vraiment être nommé ou est déjà membre de droit de cette instance en tant que conseiller régional.

Cette question fera l'objet d'une vérification pour le prochain conseil, puisqu'en l'absence d'Éric BONNIER ce jour,

Madame la Présidente ne souhaite pas prendre cette décision, contraire à leurs engagements respectifs.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME les 13 représentants de la CCM au sein du conseil d'administration de l'ADM :

Vice-président de la CCM délégué à l'Economie et à l'Emploi La Mure
Mayres-Savel
Susville
Laffrey
Saint-Honoré
La Mure
Sainte-Luce
Cholonge
Ponsonnas
Sousville
Chantepérier
Beaufin
Entraigues

#### **5. COMMISSIONS INTERCOMMUNALES CONSULTATIVES PERMANENTES**

Sur proposition de Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les maires ont été invités à proposer une réactualisation des membres (élus municipaux) composant les commissions de l'intercommunalité.

Pour mémoire, un appel à candidature avait été formulé auprès de tous les conseillers municipaux du territoire par courriel en date du 31 août 2020, pour constituer ces commissions.

#### Contexte général applicable aux commissions

Le règlement intérieur fixe les modalités de fonctionnement des commissions, notamment le délai de convocation, le quorum, la suppléance et le remplacement définitif, la prépondérance des voix en cas d'égalité. Les commissions thématiques, librement constituées, n'ont pas de pouvoir décisionnel. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions, afin de préparer les décisions du bureau ou du conseil communautaire.

#### Commission Environnement – Développement Durable et gestion des déchets

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Madame Maryse BARTHELEMI, Vice-présidente déléguée.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ NOMME les membres de la commission Environnement, Développement Durable et Gemapi :

Communes	Membres	Communes	Membres
Ambel	LOUVAT Jean-François	Notre Dame de Vaulx	SOUET Marc
Beaufin	SERRE Emmanuel	Oris en Rattier	DAVID Gérard
Chantepérier	GARCIA-ALVAREZ Marylène	Oris en Rattier	VERMILLARD Nathalie
Cholonge	TOUCHE Franck	Saint Honoré	CURT Jean-Pierre
Cognet	BONOMI Jean-Pierre	Sainte Luce	ROZE Vincent
Corps	MULYK Fabien	Sousville	LUYAT Jean-Noël
Laffrey	FAURE Philippe	St Honoré	MICHON Jean-Luc
La Morte	LEGRAND Yves	St Jean de Vaulx	OZOUF Guillaume
La Motte d'Aveillans	FERREIRA Michel	St Jean de Vaulx	PELE Denis
La Motte d'Aveillans	ROSSOGLIO Dominique	St Laurent en Beaumont	GARNIER Jean-Luc
La Mure	BRUN Sylvie	St Pierre de Méarotz	BALME Eric
La Mure	GIRARDOT Frédéric	St Théoffrey	HUART Catherine
La Mure	LAURENS Patrick	St Théoffrey	LACHAT Bertrand
La Salle en Beaumont	BATTISTEL Marie-Noëlle	Susville	BUCH Emile
La Salette Fallavaux	PERRIN Gilda	Susville	JEANNIN Michel
Lavaldens	CHATTARD Arnaud	Valbonnais	DARNE Patrick
Les Côtes de Corps	FRANCOU Daniel	Valbonnais	MAUGIRON Gilbert
Les Côtes de Corps	MAUROY Claude	Valjouffrey	HERITIER Bernard
Mayres-Savel	BRUGNERA Jean-Michel	Villard St Christophe	GUIGNIER Francis
Monteynard	ROBERT Phillipe		

Arrivée de Frédéric MAUGIRON (annulation du pouvoir à Arnaud CHATTARD)

# Commission Economie-Emploi

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Monsieur Eric BONNIER, Vice-président délégué.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

# → NOMME les membres de la commission Développement économique et Emploi :

Communes	Membres	Communes	Membres
Beaufin	SERRE Emmanuel	Ponsonnas	JACOB Hervé
Chantepérier	MEHEUT Christelle	Ponsonnas	LANEYRIE Jean-Marc
Cholonge	DUPONT DE DINECHIN Pascal	Prunières	CHOLVY Damien
Cholonge	KAITANDJIAN Patrick	Prunières	TOSCAN Michel
Entraigues	SIMONNET Martine	Siévoz	DURAND Agnès
La Motte d'Aveillans	ROSSI Angélique	Sousville	LUYAT Jean-Noël
La Mure	BARI Nadine	Susville	BUCH Emile
La Mure	FAYARD Adeline	St Honoré	FAURE-TROUSSIER
La Male	TATAND Adenne	JUNIONE	Catherine
La Salle en Beaumont	BATTISTEL Marie-Noëlle	St Jean de Vaulx	RAVANAT Jean-Luc

La Valette	BARTHELEMI Maryse	St Jean de Vaulx	SALINGUE Yves
Laffrey	ROSE Dominique	St Laurent en Beaumont	CRAIGHERO Nathalie
Mayres-Savel	BRUGNERA Jean-Michel	St Laurent en Beaumont	SECHIER Valérie
Monteynard	ROBERT Philippe	Ste Luce	GRAND Florence
Oris en Rattier	LUC Alain	St Pierre de Méarotz	BALME Eric

# M Commission Tourisme -Attractivité du Territoire

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Monsieur Arnaud CHATTARD, Vice-président délégué.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### → NOMME les membres de la commission Tourisme et Attractivité du territoire :

Communes	Membres	Communes	Membres
Cholonge	DENIAUD Aurélie	Notre Dame de Vaulx	CHAVE Sébastien
Corps	COUHIN Fabiola	Oris en Rattier	LOIRE Monique
Corps	FOUGERON Pascal	Pellafol	ROUX Annette
Corps	MEI Catherine	Pierre-Châtel	EYMERY Jean-Pierre
Laffrey	GARCIA Frédéric	Ponsonnas	JACOB Hervé
La Morte	COLLAUD Alain	Prunières	BATKO Richard
La Morte	FAVIER Pascale	Saint Honoré	BEIJBOM Eva Christina
La Morte	MASLO Raymond	Saint Honoré	FAURE-TROUSSIER Catherine
La Motte d'Aveillans	ROCHAS Pascale	St Jean de Vaulx	OZOUF Guillaume
La Motte d'Aveillans	ROSSI Angélique	St Laurent en Beaumont	SECHIER Valérie
La Motte d'Aveillans	ROSSOGLIO Dominique	St Théoffrey	FUZAT Laurence
La Motte d'Aveillans	TAVERNA Loïc	St Théoffrey	PONCET Benjamin
La Mure	DECHAUX Marie-Claire	St Théoffrey	VILLARD Denis
La Mure	MONTANER Guillaume	Susville	CHALLON Valérie
La Salle en Beaumont	BATTISTEL Marie-Noëlle	Valbonnais	LEBORDAIS Gwenola
Les Côtes de Corps	FRANCOU Daniel	Valbonnais	MAUGIRON Gilbert
Les Côtes de Corps	SICARD Jean-Claude	Villard Saint Christophe	ANCE-GARCIA Béatrice
Mayres-Savel	BRUGNERA Jean-Michel	Villard Saint Christophe	GUIGNIER Jean-Marc
Mayres-Savel	GARRIGUES Florian	Villard Saint Christophe	RANCHOUP Florence
Monestier d'Ambel	GERBI Franck		

# Commission Culture - Patrimoine

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Madame Marie-Claire DECHAUX, Vice-présidente déléguée.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### → NOMME les membres de la commission Culture et Patrimoine :

Communes	Membres	Communes	Membres
Cholonge	DENELE Clémentine	Nantes en Rattier	MARCHAND Eric
Corps	COMBE Frédérique	Notre Dame de Vaulx	SOUET Marc
Corps	COUHIN Fabiola	Oris en Rattier	LOIRE Monique
Corps	MEI Catherine	Oris en Rattier	VERMILLARD Nathalie
La Morte	DUCHAMP Marie-Noëlle	Pierre-Châtel	EYMERY Jean-Pierre
La Morte	FAIVRE Monique	St Honoré	BALDASSO Adolphe
La Motte d'Aveillans	LAMOUR Jérome	St Honoré	FONTE Sylvain
La Motte St Martin	MENUDIER Marie-Claire	St Jean de Vaulx	CACHET Christine
La Mure	BOREL Pascal	St Jean de Vaulx	SALINGUE Yves
La Salle en Beaumont	GILLIOT Marianne	St Théoffrey	HUART Catherine
Les Côtes de Corps	FRANCOU Daniel	St Théoffrey	VIALANEIX Nicolas
Mayres-Savel	DANGLEANT Christophe	Susville	CHALLON Valérie
Monestier d'Ambel	GERBI Franck	Susville	MAUGIRON Frédéric
Monteynard	ROBERT Philippe	Valbonnais	JACQUET Mickaël

# Commission Aménagement du Territoire – Urbanisme - Logement

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Monsieur Franck GONNORD, Vice-président délégué.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

# → NOMME les membres de la commission Aménagement du territoire, Urbanisme et Logement :

Communes	Membres	Communes	Membres
Cholonge	KAITANDJIAN Patrick	Pierre-Châtel	ROCHER Françoise
Cholonge	KRAMARCZEWSKI Bruno	La Salette Fallavaux	CHARLES Pascal
Cognet	BONOMI Jean-Pierre	St Honoré	CURT Jean-Pierre
Cognet	NIVELAIS Daniel	St Honoré	CAFFIN Marie-Christine
Laffrey	COLLE Christian	St Jean de Vaulx	PELE Denis
La Motte d'Aveillans	ROSSI Angélique	St Jean de Vaulx	PEYLIN Chrystelle
La Motte St Martin	MENUDIER Marie-Claire	St Pierre de Méarotz	BALME Eric
La Mure	BARI Nadine	St Théoffrey	HUART Catherine
La Mure	BRUN Sylvie	Susville	BUCH Emile
La Mure	GIRARDOT Frédéric	Susville	GEISSLER Marijeanne
La Mure	CIOT Xavier	Susville	MARTOIA Michel
Pierre-Châtel	GRIET Bernard	Villard St Christophe	OTTENIO Pascal

# Commission Sport

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Monsieur Frédéric MAUGIRON, Vice-président délégué.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

# → NOMME les membres de la commission Sport :

Communes	Membres	Communes	Membres
Cholonge	KRAMARCZEWSKI Bruno	Prunières	BOYER Christine
La Morte	MASLO Raymond	Siévoz	GAILLARD Hervé
La Motte d'Aveillans	CAILLET Alain	Sousville	PONCET Denis
La Motte d'Aveillans	NAHUM André	St Honoré	CIOT Romuald
La Motte St Martin	COMBE Stéphane	St Jean de Vaulx	OZOUF Guillaume
La Mure	CIOT Xavier	St Jean de Vaulx	RAVANAT Fabien
La Mure	DAPPEL Christophe	St Jean de Vaulx	TRAMAGLIA Stéphane
Les Côtes de Corps	SICARD Jean-Claude	St Théoffrey	MENDEZ Alain
Mayres-Savel	DANGLEANT Christophe	St Théoffrey	VIALANEIX Nicolas
Mayres-Savel	SALOMON Florence	Susville	PLEUCHOT Michel
Oris en Rattier	LUC Alain	Susville	CHALLON Valérie
Pierre-Châtel	GRIET Bernard	Valbonnais	CŒUR Quentin
Prunières	BOURGEAT Michelle	Villard Saint Christophe	ANCE-GARCIA Béatrice

# Commission Montagne Agriculture Foret

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Monsieur Fabien MULYK, Vice-Président délégué.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

# → NOMME les membres de la commission Montagne, Agriculture et Forêt :

Communes	Membres	Communes	Membres
Chantepérier	GARCIA-ALVAREZ Marylène	Pierre-Châtel	BERNARD Patrick
Cholonge	KAITANDJIAN Patrick	Ponsonnas	DARJO Michel
Cholonge	KRAMARCZEWSKI Bruno	Prunières	BATKO Richard
Corps	REYMOND Julien	Saint Jean de Vaulx	CASSAGNE Thierry
Laffrey	MAZZOLI Anne	Saint Jean de Vaulx	TRAMAGLIA Stéphane
La Morte	HUGUES Gérard	Sousville	LUYAT Jean-Noël
La Morte	LEGRAND Yves	St Honoré	BALDASSO Adolphe
La Motte d'Aveillans	CHANTRE Carine	St Honoré	CAFFIN Marie-Christine
La Motte St Martin	COUTURIER Sébastien	St Laurent en Beaumont	SECHIER Valérie
La Mure	LAURENS Patrick	St Michel en Beaumont	CHARLES Christian
La Salette Fallavaux	CHARLES Pascal	St Théoffrey	CHARLAIX Julien
La Salette Fallavaux	SEILLER Etienne	St Théoffrey	VILLARD Denis
La Salle en Beaumont	PAULIN Jean-Paul	Ste-Luce	GRAND Florence
La Valette	TESTANIERE Charlotte	Susville	JEANNIN Michel
Les Côtes de Corps	FRANCOU Daniel	Susville	MAUGIRON Frédéric
Les Côtes de Corps	MAUROY Claude	Susville	PLEUCHOT Michel
Mayres-Savel	BRUGNERA Jean-Michel	Valbonnais	JOANNAIS Didier

Oris en Rattier	CROS Marie-Claude	Valjouffrey	ROUSSET Alain
Oris en Rattier	DESIMONE Jordan		

#### Commission Enfance-Jeunesse

Il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la commission thématique, présidée par Madame Angelique ROSSI, Vice-Présidente déléquée.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### → NOMME les membres de la commission Enfance et Jeunesse :

Communes	Membres	Communes	Membres
Cholonge	PELLAFOL Mercedes	Prunières	BOURGEAT Michelle
Laffrey	LE MEUR Magalie	La Salle en Beaumont	GILLIOT Marianne
Mayres-Savel	DANGLEANT Christophe	Sousville	MENDUNI Céline
La Morte	DUCHAMP Marie-Noëlle	St Jean de Vaulx	CACHET Christine
La Morte	GIRARDEY Stéphanie	St Honoré	GIRAUD Muriel
La Motte d'Aveillans	HOSATTE Marine	St Théoffrey	BOSSANT Amandine
La Mure	CIOT Xavier	St Théoffrey	PONCET Benjamin
La Mure	TRAPANI Mary	Susville	BALMET Lucie
Notre Dame de Vaulx	SOUET Marc	Susville	JODAR Elodie
Oris en Rattier	CROCHON Brigitte	Valbonnais	PILLOTTI Sandra
Pierre-Châtel	ROCHER Françoise	La Valette	TESTANIERE Charlotte

#### 6. ENFANCE & JEUNESSE

# Règlement Bourse Projet Jeune

Ce dispositif et son règlement ont été adoptés lors du conseil communautaire du 25 mars dernier.

Plusieurs accompagnements de « projet jeune » sont en cours et à l'usage, la date limite de dépôt de dossiers inscrite au règlement n'est pas adaptée aux réalités de terrain.

Il est proposé une modification du règlement du dispositif bourse projet jeune.

#### L'article 5-Procédure serait modifié comme suit :

« La procédure d'instruction des demandes comporte les étapes suivantes :

- Retrait du dossier auprès de l'animatrice jeunesse de la CCM ou directement sur le site de la Communauté de Communes de la Matheysine (<u>www.ccmatheysine.fr</u>)
- Dépôt ou envoi du dossier complet avant le 6 juin 2021, auprès de la coordination Enfance-Jeunesse (CCM)
- Présentation du projet devant le jury avant fin juin 2021,
- Courrier ou email de la Communauté de Communes notifiant l'avis favorable ou défavorable sur l'attribution d'une bourse « projet jeunes »

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- → ACTE cette modification de règlement « Bourse Projet Jeune » en son article 5.
- → PRECISE que les autres articles du règlement restent inchangés.

#### 7. QUESTIONS DIVERSES

Pour conclure, Coraline SAURAT donne quelques informations diverses:

- → Signature du Contrat de Relance pour la Transition Ecologique le 15 juillet en Préfecture. Ce contrat est amendable tout au long du mandat selon les besoins. Cette adhésion avait été initiée par Eric Balme et le contrat a été rédigé pendant la période de transition.
- → Pour la Prairie de la Rencontre, je m'étais engagée à relancer ce programme: un groupe de travail constitué des membres de l'Exécutif est prévu le 16 août en présence du Maire de Laffrey pour évoquer un projet revisité.
- → Pour l'Alpe du Grand Serre, un cahier des charges de délégation de service public a été déposé : date limite de candidature-offre le 30 août à 12h.
- → A la rentrée, un calendrier prévisionnel des instances de la CCM jusqu'à la fin de l'année sera communiqué à tous les conseillers (dates des conseils communautaires et des conférences des maires).

-- FIN DE SEANCE -